

L'aliment complet « idéal » pour les agneaux de bergerie

Les valeurs alimentaires optimums d'un aliment complet pour la finition d'agneaux de bergerie sevrés sont aujourd'hui bien connues. Les grandes règles sont les suivantes. D'une part, sa valeur énergétique est de l'ordre de 0,9 UFV par kg brut (Unité Fourragère Viande). Elle peut être plus faible (entre 0,85 et 0,9 UFV par exemple) mais, dans ce cas, les quantités de granulés nécessaires sont majorées. Car les agneaux régulent leur consommation quotidienne sur l'énergie contenue dans l'aliment. En conséquence, à même taux de protéines, l'aliment le plus intéressant est celui dont l'UFV est la moins chère.

Se baser sur les PDI et non la MAT

D'autre part, un taux de 100 g de PDI (Protéines Digestives Intestinales) par kg brut correspond au potentiel de croissance actuel des agneaux. Se baser sur la teneur en MAT (Matière Azotée Totales) est insuffisant. En effet, elle ne reflète pas la valorisation réelle de l'aliment par les agneaux qui sont des ruminants et non des monogastriques. Ces indications ne figurent généralement pas sur le bon de livraison. Il suffit de les demander à votre distributeur. Enfin, les minéraux et vitamines sont ajoutés pour équilibrer les apports et les besoins. L'incorporation de chlorure d'ammonium supprime les lithiases urinaires (non autorisé en agriculture biologique). Pour une même race, la consommation en concentré d'un agneau peut varier de 40 à 110 voire 120 kg selon les quantités de lait qu'il a bu, soit un écart d'environ 35 €. Pour en savoir plus : Un film d'animation « l'aliment idéal pour les agneaux » sur ciirpo.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

Les agneaux adaptent leur consommation d'aliment selon sa valeur en énergie.



Crédit photo : CIIRPO

Laurent FICHET, Stéphane MIGNÉ, Aurore PRIEUR
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Laurence SAGOT (Institut de l'Elevage/CIIRPO)



FORMATION

- **26 janvier 2023 (72) : Formation sur le parasitisme**

Intervenant : Pierre Autef.

Plus que quelques jours pour s'inscrire ! - ouvert à tous les éleveurs

Contact pour l'inscription :

Valérie JUBIN - 02.41.18.61.15 - valerie.jubin@pl.chambagri.fr

- **Formation initiation à l'introduction du chien de protection dans son troupeau**

La Chambre d'Agriculture organise une formation sur l'introduction et le dressage du chien de protection dans vos troupeaux. Quelle utilité ? Où se procurer le chiot ? Comment le choisir ? Comment le dresser ? Cette formation est proposée en Mayenne.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous manifester auprès de :

- 53 : Aurore PRIEUR DE LA COMBLE - Tél. 02 41 18 60 25
aurore.prieurdelacomble@pl.chambagri.fr

Date et lieu : à définir en fonction du nombre de retours.

Intervenant : un formateur du réseau chien de protection de l'Idèle